

Maison Helvète-Romaine à Oerlingen (Zurich)

Autor(en): **Viollier, D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Musée National Suisse**

Band (Jahr): **34 (1925)**

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-394527>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Maison Helvète-Romaine à Oerlingen (Zurich).

Par D. Viollier.

(Tab. III, IV)

En 1913, un habitant d'Oerlingen, hameau de la commune de Klein-Andelfingen (Zurich), creusant dans son champ sur une petite élévation morainique appelée „Bergli“ (Carte Siegfried No. 52, 128 m/m O., 101 m/m N.), située à l'E. de la localité, avait rencontré une tombe alémane. Ayant eu connaissance de ce fait, le Musée National entreprit des fouilles qui, commencées en 1924, furent continuées en 1925 et amenèrent la découverte de 53 sépultures dont il sera rendu compte ailleurs. Au cours de ces fouilles, tout au sommet de la butte, nos tranchées rencontrèrent un mur de pierres sèches, sur lequel reposaient deux tombes. Immédiatement les dispositions furent prises pour mettre au jour la construction à laquelle ce mur appartenait.

Les travaux achevés, il nous fut possible de constater que nous nous trouvions en présence de la cave d'une habitation helvète remontant à la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle de notre ère.

Cette cave (fig. 1), orientée OSO-ENE, creusée dans le sol, à la forme d'un rectangle de 7 m de long sur 2,50 m de large, dont le fond, formé par le sol naturel légèrement damé, est à 1,80 m sous le niveau du terrain actuel. Les parois de ce rectangle sont formées de murs en pierres sèches, plus ou moins bien conservées. Comme matériel de construction, on a employé des pierres roulées d'assez grandes dimensions, dont la face antérieure, qui forme parement, est grossièrement taillée; les joints sont maçonnés avec de la terre glaise (fig. 2). Ces murs sont formés d'un parement assez bien construit et d'un remplissage de pierres moins grosses occupant l'espace compris entre le parement et la paroi de la fosse. Dans le mur N. on trouva un certain nombre de claveaux en tuf qui doivent provenir d'un arc surbaissé mesurant 0,94 m de corde et 0,21 m de flèche.

On pénétrait dans cette cave par un escalier situé à l'angle S.,

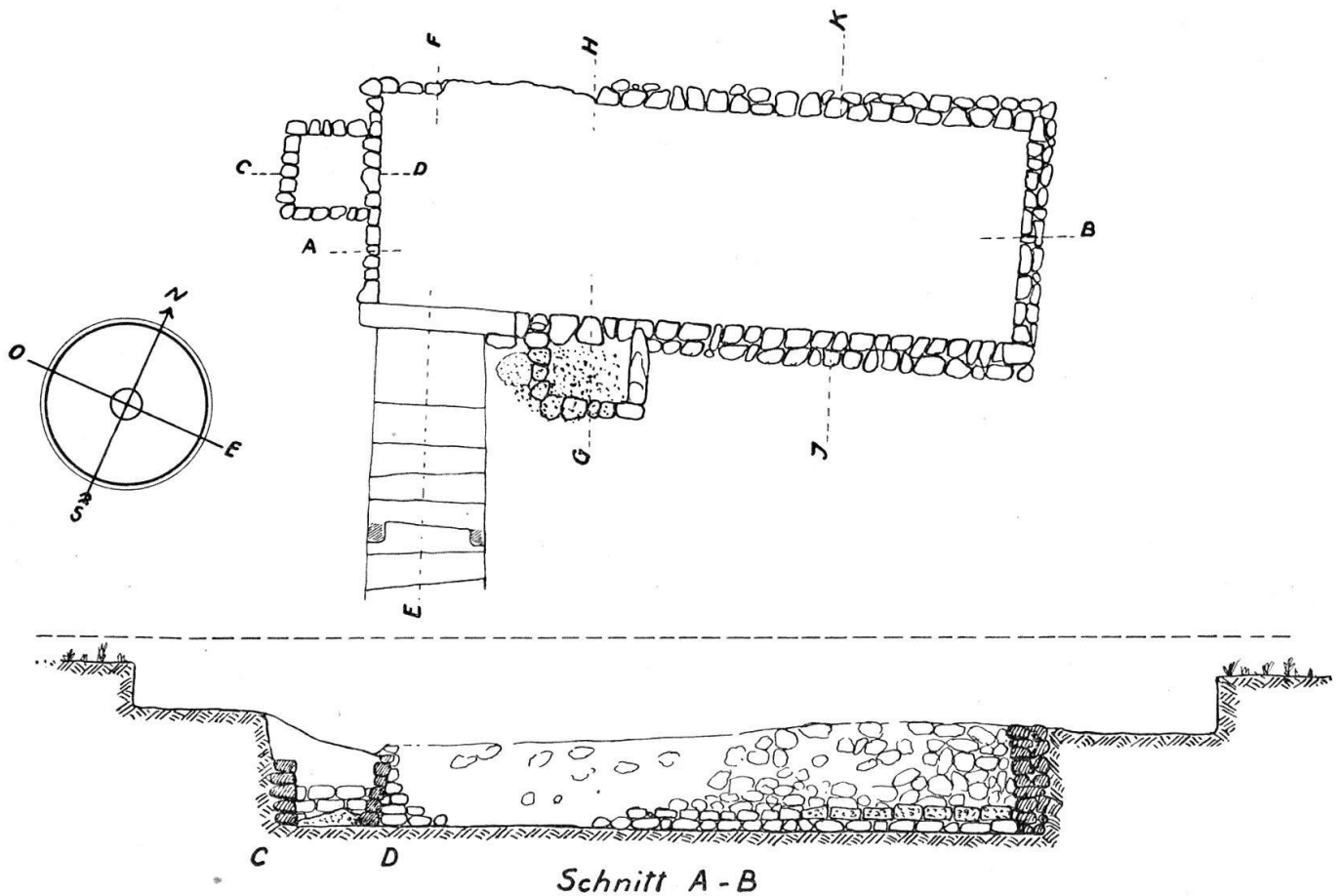


Fig. 1. Plan et coupe de la maison.

large de 1,25 m, taillé dans le sol et composé de 7 marches de largeur et de hauteur inégales aboutissant à un palier de 0,80 m précédant la porte. Celle-ci avait un seuil et des montants de bois, dont les traces se voient encore dans le sol et dans les murs. Elle était large de 1,20 m. L'escalier était protégé par un toit; on a en effet retrouvé des deux côtés, au niveau de la cinquième marche, les trous des poutres qui le supportaient (fig. 3).

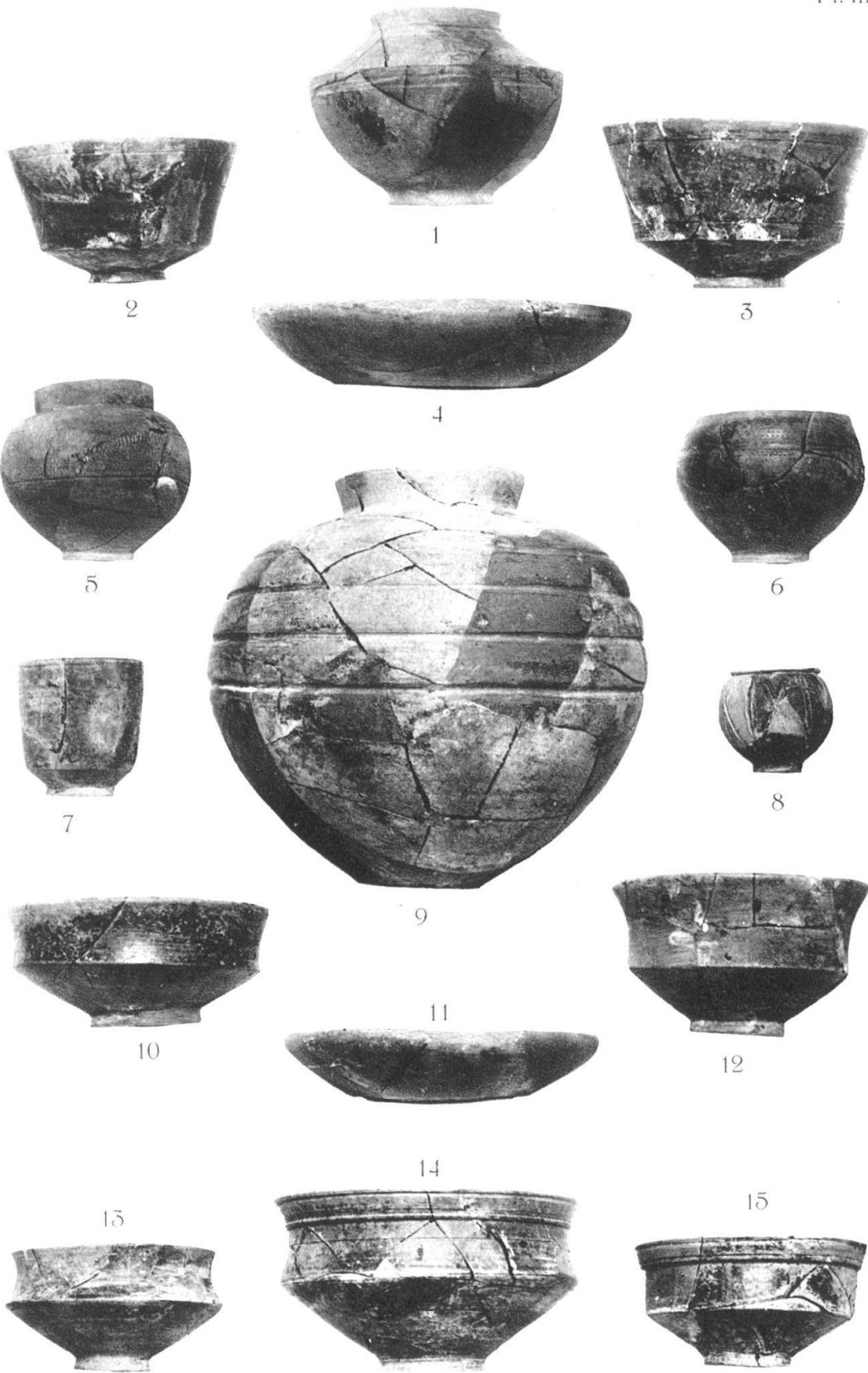
Cette construction présente une particularité qu'il est encore difficile d'expliquer. Ce sont deux canaux verticaux, rectangulaires, placés l'un au milieu de la face SO, l'autre derrière le mur SE, près de l'entrée. Le premier mesure $0,85 \times 0,60$ m, le second $0,80 \times 0,70$ m (fig. 3); les parois sont formées d'un parement de pierres; comme le mur antérieur ne présentait aussi qu'un parement, il s'est écroulé; il n'en reste que deux assises au niveau du sol.



Fig. 2. Vue générale.



Fig. 3. Escalier et cheminées.



Vases helveto-romains d'Oerlingen.

Il est donc difficile de dire si ces canaux s'ouvraient au niveau de la cave par un orifice. Cependant les deux assises qui ferment le canal SO, hautes de 0,30 m, offrent une surface si régulière, les angles qu'elles forment avec le mur sont si nets que l'on a l'impression qu'il y avait là une ouverture régulière. Le fond de ces niches est formé par le terrain naturel. Celui du canal SE a été fortement rougi par un feu violent, bien que les parois ne portent pas traces de calcination, et est recouvert d'une couche de cendres contenant quelques charbons. Le sol du canal SO ne présente aucune marque de feu, mais il est également recouvert de cendres.

A quel usage ont pu servir ces canaux? La première hypothèse qui se présente à l'esprit est que nous sommes en présence de canaux de cheminée. Cette hypothèse se trouverait confirmée par les cendres recouvrant le fond et par l'absence de traces de combustion sur les murs. Mais alors pourquoi ces deux cheminées s'étaient-elles si rapprochées, car elles devaient se trouver dans une même pièce à supposer que la maison en eut compté deux?

Le remplissage de cette cave était le suivant. Sous une couche épaisse de 1,60 m, composée d'abord d'un lit de terre végétale de 0,60 m et d'un lit de sable, on trouva une épaisse couche de déblais formée de pierres provenant des murs abattus, de cendres, de charbons et de détritrus divers, auxquels se mêlaient un nombre considérable de fragments de poteries, abondants surtout dans l'angle SO et dans la cage de l'escalier. On recueillit encore quelques objets de fer, de bronze et des éclats de verre, ainsi qu'une pierre ayant dû servir de meule.

Il est facile de se représenter l'aspect de cette habitation, qui ne devait comporter qu'un rez-de-chaussée. Les murs de la cave pouvaient avoir 1,50 à 1,80 m de hauteur et devaient faire saillie au-dessus du sol. Ils supportaient le plancher de la demeure. Celle-ci ne devait guère compter plus de deux pièces. La présence des canaux que nous avons considérés comme des cheminées, l'abondance des fragments de poterie dans le voisinage de ces cheminées, nous permet de supposer que la pièce servant de cuisine devait se trouver au SO, au-dessus de l'entrée de la cave. La partie NE devait être la chambre à coucher. Cette maison était certainement construite en matériaux légers. Les murs devaient sans doute

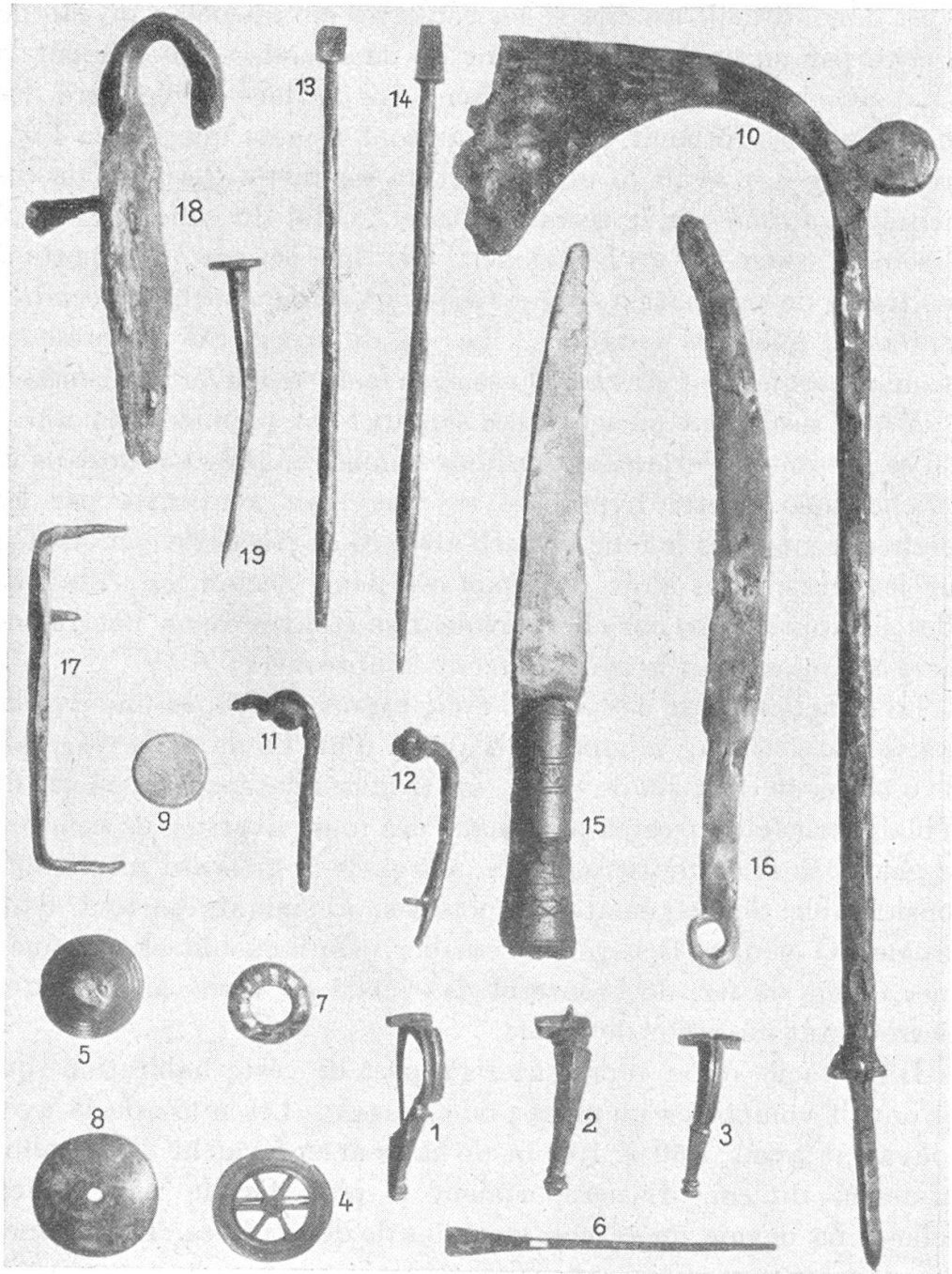
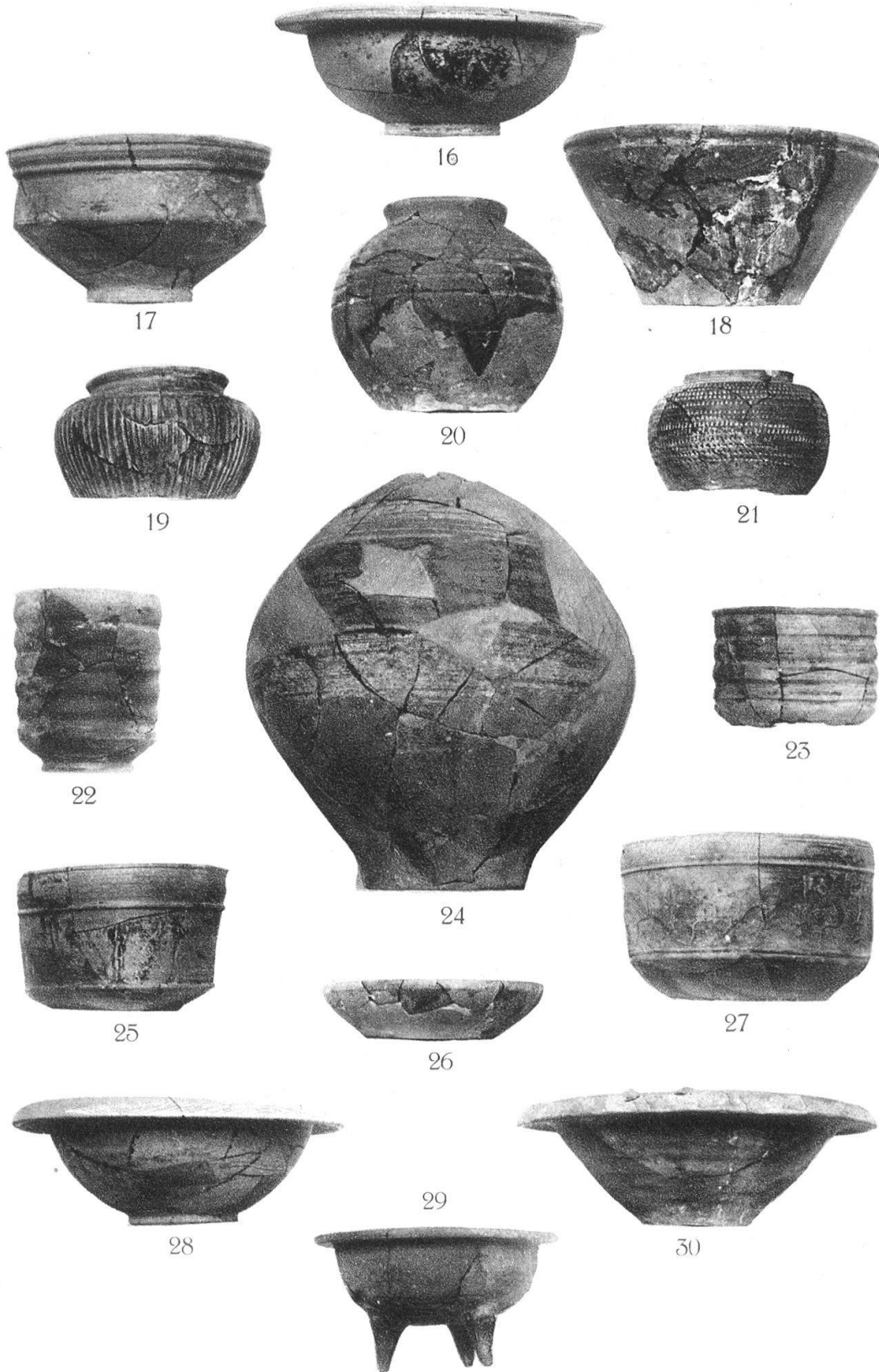


Fig. 4. Objets de métal.

être faits de poutres assemblées avec remplissage en maçonnerie de pierre et de glaise. Le toit, vraisemblablement à deux pentes, était couvert de bardeaux ou de chaume; au cours des fouilles



Vases helveto-romains d'Oerlingen.

nous n'avons recueilli que deux ou trois débris de tuiles insignifiants. A l'intérieur, les parois étaient revêtues d'un enduit de chaux dont nous avons retrouvé plusieurs fragments.

Passons maintenant à l'examen des objets recueillis au cours de ces fouilles, au fond de cette cave.

Nous n'avons trouvé que deux monnaies, l'une indéterminable, peut-être un Vespasien; l'autre est une pièce de Trajan (98—117) (Cohen II, p. 83, No. 624).

Les objets de bronze sont peu nombreux: trois fibules (fig. 4, 4—6), une broche en forme de roue (4), une clochette (5) et une sorte de passe-lacet (6) dont la tête est aplatie en spatule triangulaire. Mentionnons encore un anneau de verre (7) opaque, foncé, orné de bandes obliques, jaunes; un bouton en os (8) et un pion (9) de même matière.

Parmi les nombreux objets de fer nous noterons: un curieux instrument (10) en forme de hachette votive (?) dont le manche long de 0,225 m est appointi à son extrémité et muni d'une bague fixe: cette pièce devait être fixée dans un support. Deux fibules du type La Tène III, l'une avec corde passant sous l'arc (11); l'autre a sa corde maintenue en place par une petite agrafe fixe (12); deux styles (13, 14) de type courant; deux couteaux: l'un à lame droite (15) encore muni de son manche d'os orné de dessins géométriques gravés; l'autre à lame arquée (16), à manche massif avec anneau terminal. On a encore trouvé un crampon (17), une pièce pouvant se fixer à l'aide de deux clous (18) et portant un anneau ouvert, provenant probablement d'un char; d'autres fragments de fer et de nombreux clous (19) qui servaient sans doute à relier les pièces de bois de la construction.

Les fragments de verre sont relativement peu nombreux; ils proviennent tous de récipients en verre ordinaire bleuté. Seuls méritent une mention un fragment de plateau en verre blanc mat, à bord évasé, le col d'une petite bouteille sphérique flanqué de deux petites anses serpentiformes, et un fragment de bol à côtes saillantes en verre bleu. Nous n'avons pas rencontré de verre à vitres.

Des nombreux fragments de poteries, il nous a été possible de reconstituer 41 vases entièrement et 14 partiellement, dont 11 en

terre sigillée. Ces derniers sont de types peu variés: un grand bol (forme 37), neuf petites écuelles à bord orné de feuilles d'eau (Behn *Cat. Mainz* II, No. 191) et un fragment de gobelet conique (Loeschcke, *Coll. Niesen* pl. LXI, 1688).

Une seule pièce recouverte de vernis jaune-verdâtre: c'est un petit gobelet ovoïde, orné de motifs géométriques en relief (pl. III, 8).

Nous avons recueilli plusieurs fragments d'urnes en terre jaune, ornées de bandes blanches et rouges (pl. IV, 24). C'est un type de poterie qui date de l'époque gauloise, mais qui paraît s'être maintenu fort longtemps. On le rencontre de la Gaule à la Bohême; en Suisse, on en connaît plusieurs exemplaires provenant en particulier des fouilles de Baden. Une urne complète se trouvait dans une tombe de Conthey (Valais), datée par des monnaies de Tibère¹).

La plupart des vases reconstitués sont en terre grise, plus ou moins foncée, parfois recouverte d'engobe noir. A côté de ces vases en terre fine, de formes élégantes, nous en avons trouvés d'autres en terre grossière, de formes simples, urnes ou bols coniques (18).

Parmi les vases reconstitués entièrement ou partiellement nous mentionnerons:

une grande urne à panse sphérique ornée de 4 rainures, à col court et évasé (9),

plusieurs bols carenés avec ou sans moulures (2, 3, 10, 11, 13, 14, 15, 17),

des vases à panse ovoïde unis ou ornés (1, 5, 6, 19, 20, 21),

des gobelets cylindriques unis (7) ou côtelés (22, 23),

un bol hémisphérique à bord horizontal (16),

plusieurs plats (4, 12),

deux fragments de vases ornés à la barbotine (25, 27).

On a aussi trouvé quatre pièces en terre jaune:

une assiette creuse (26),

un bol hémisphérique avec bords retombants (28),

un mortier (30),

une petite marmite à trois pieds (29).

Les deux planches qui accompagnent ce mémoire donnent mieux que toute description l'aspect de cette poterie (pl. III et IV).

¹) Anz. f. schw. Alt. 1909, p. 197.

Les ossements d'animaux recueillis auprès des fragments de poteries sont relativement peu nombreux. M. le prof. K. Hescheler a eu la complaisance de les déterminer. Ils appartiennent tous à des espèces domestiques: porc, chèvre et mouton, bœuf, une molaire de cheval et quelques ossements d'oiseaux.

Jusqu'à présent nous connaissions en Suisse de nombreuses villas de type romain, avec murs maçonnés, enduit peint, mosaïques et appareils de chauffage. C'est la première fois que l'on découvre chez nous une habitation indigène. Nous n'en avons que la cave. Par sa construction, elle rappelle les maisons gauloises, en particulier celles du Mont Beuvray (Bibracte), bien qu'elle leur soit de plus de deux siècles postérieure. De la maison proprement dite nous ne savons rien, mais il est facile de s'imaginer l'aspect qu'elle pouvait avoir: ces fondations mal assises ne pouvaient supporter que des murs légers; elle était divisée probablement en deux pièces, une cuisine et une chambre à coucher.

Cette habitation était certainement celle d'un Helvète romanisé. La date de cette demeure nous est fournie par les monnaies et les poteries: elle remonte au II^e siècle de notre ère, et vraisemblablement à la première moitié du II^e siècle.

Lors de l'établissement des Alémanes dans notre pays, elle avait disparu depuis longtemps, et peu à peu les tombes creusées par les envahisseurs finirent par occuper l'emplacement jadis habité par un indigène. Mais déjà avant l'occupation germanique cet emplacement avait été occupé, car à 0,80 m du sol de la cave, les fouilles mirent à découvert deux foyers superposés, séparés par une couche de terre de 0,30 m. La sole de ces foyers, situés au-dessus de l'angle S est formée d'un lit de terre glaise fortement calciné, recouvert de cendres, que s'étend au-dessus des murs.

Au cours d'une prochaine campagne, nous aurons à rechercher si cette maison était seule, où si le sol en cache d'autres, si nous sommes en présence d'une ferme isolée ou d'un petit groupe d'habitations.